

Orientation après le Bac

Par **Lucie Brouzes**, le **26/12/2016** à **13:41**

Bonjour à tous!

Je suis en première L et étant déjà au second trimestre je me met à chercher une orientation pour après le Bac, mon choix s'est pour le moment arrêté sur le droit (dont j'avoue n'en connaître peu, où pas grand chose...).

Si vous avez des conseils à donner, des astuces, méthodes ect... Je suis preneuse! [smile3]

Bonnes fêtes à tous!

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/12/2016** à **13:49**

Bonjour

Cet article devrait répondre à toutes vos interrogations

<http://www.juristudiant.com/forum/article-lyceen-je-souhaite-m-inscrire-en-droit-t18922.html>

Bon courage pour vos premières épreuves du bac.

Par **Yn**, le **27/12/2016** à **13:46**

Selon moi, deux choses absolument essentielles à conserver en tête quand on arrive en L1 :

- Le droit est une filière sélective. La première étape de cette sélection se fait en L1 et en L2, beaucoup d'étudiants, beaucoup d'échecs, environ 70% si on cherche à faire une moyenne. Ceci dit, chiffre à relativiser car la majorité des étudiants en L1 et en L2 ne travaillent pas. J'entends au sens premier du terme : ils ne font rien.
- La sélection ne se fait pas par la difficulté des choses enseignées : le programme de L1 est très accessible, à condition de travailler régulièrement. La sélection se fait par la maturité dans le travail : très peu d'étudiants sont capables, à 18/20 ans, de rédiger chaque semaine tous les exercices demandés et d'apprendre le cours. Surtout, très peu d'étudiants sont

capables de tenir ce rythme toute l'année. Voilà ce qui explique les taux d'échec si élevés.

Si tu es capable, dès le début, de supporter cette charge de travail, tu devrais t'en sortir, même si tu auras des difficultés au début.

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/12/2016** à **13:49**

Bonjour

C'est exactement ce que dit l'article dont je fais référence. Et d'ailleurs il me semble avoir lu qu'il était de vous [smile3].

J'en profite donc pour vous remercier d'avoir élaborer avec gregor un article aussi complet.

Par **Yn**, le **27/12/2016** à **15:54**

A propos de cet article, ce serait pas mal que je puisse apporter quelques modifications, afin de préciser des éléments qui me paraissent important.

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/12/2016** à **22:02**

Bonsoir

Envois moi par MP les modifications que tu souhaites apporter. Ou si tu préfères et que tu en as le temps, tu peux créer un nouvel article.